

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (*jusqu'à la délibération n°55*)

48 délégués présents dont 1 suppléant (*à partir de la délibération n°56*)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Foncier - Eau et Assainissement – Régularisation de servitudes de tréfonds sur des terrains privés

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère a engagé des démarches pour l'optimisation du Service Eau et Assainissement sur les Communes de son territoire, et notamment pour la régularisation de ses servitudes de tréfonds sur des terrains privés liées à l'implantation de réseaux humides.

A cet effet, plusieurs propriétaires ont signé des conventions valant concession d'une servitude de tréfonds. Il convient de les régulariser par un acte authentique. Leurs références sont reportées dans le tableau ci-après.

Commune	Section	Parcelle	Lieu-dit ou rue
Bonvillard	D	504, 884	Le Barioz
Cléry	C	1741	Villard-Mavin
Esserts-Blay	D	492, 498	L'Eternan
Marthod	B	2538, 2873	Le Praz
La Giettaz	B	1340	La Duchere
Notre-Dame-des-Millières	C	752, 814, 858	Corbet d'en haut
Notre-Dame-des-Millières	D	1110	Le Mathiez
Notre-Dame-des-Millières	D	1938	La Combaz
Pallud	A	1486	Les Lanches
Sainte-Hélène-sur-Isère	C	626, 1066	Au Clou
Ugine	H	762	Corbet
Ugine	D	548	Pierre Martine
Ugine	D	1545, 3343 (issu du n°2751)	Au Nant Trouble

La régularisation interviendra par l'établissement d'un acte authentique en la forme administrative. Elle pourra également intervenir par l'établissement d'un acte notarié, lorsque la signature de la convention s'inscrit dans le cadre d'opérations foncières portées par les pétitionnaires.

La présente délibération s'applique à l'égard des propriétaires précités, ainsi qu'à leurs éventuels ayants-droits. Ces servitudes sont accordées gratuitement à la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la création des servitudes de passage en tréfonds, conformément au tableau ci-avant ;**
- **donne pouvoir à Monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, 1^{er} Vice-Président, ou tout autre Vice-Président dans l'ordre du tableau, pour représenter la Communauté d'Agglomération Arlysère, bénéficiaire de la servitude et l'autoriser à signer toute pièce nécessaire se rapportant à l'acte ;**
- **précise que la régularisation de cet accord interviendra par un acte établi en la forme administrative ou notariée aux frais exclusifs de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;**
- **autorise Monsieur Franck LOMBARD, en sa qualité de Président à recevoir et authentifier les actes en vue de leur publication au service de la publicité foncière ;**
- **précise que les crédits sont inscrits aux budgets correspondants ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout document s'y rapportant.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

